LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT			
surface d'emprise au sol [m²]	< min.	min.	max.	surface constructible brute [m²]
surface du soelament du sol [m²]	< max.		min.	type et nombre de logements
type de toiture	<	max.	min.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions : hauteur des constructions [m]			max.	

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Zones définies au PAG SL
- HAB-1 zone d'habitation 1
- ZAP zone des aménagements publics

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain projeté (remodelé à l'ile indicatif)

Nombre de niveaux
- I, II, III... nombre de niveaux pleins
- +1, 2... N nombre d'étages en retrait
- +1, 2... C
- +1, 2... S/RU nombre de niveaux en sous-sol/rez-de-jardin

Hauteur des constructions
- h=x
- he=x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf=x

Types, dispositions et nombre des constructions
- ac
- snc
- a-mi x maisons isolées
- a-mj x maisons jumelées
- a-mb x maisons en bande
- a-mr x maisons résidentielles

Types et nombres de logements
- a-u x logements de type unifamilial
- a-p
- a-c x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp/tv toiture plate / toiture verte
- tz

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

Délimitation des lots / îlots
- lot X lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- mm x/x
- x/x, y/x
- x/x

Espaces extérieurs privés et publics
- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- AZJ
- espace extérieur pouvant être scarifié
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- accès de lot proposé (à titre indicatif)

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- haie à conserver

Constructions
- Bâti existant (à conserver)
- Bâti existant (à démolir)

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude de type environnement naturel
- servitude de type patrimoine culturel

Infrastructures techniques (à titre indicatif)
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales (proj.)
- canalisation pour eaux pluviales (exist./proj.)
- canalisation pour eaux usées (exist./proj.)
- fossé ouvert pour eaux pluviales (proj.)
- ligne électrique haute tension (exist./proj.)
- ligne électrique moyenne tension (exist./proj.)
- ligne électrique basse tension (exist./proj.)
- ligne de télécommunication (exist./proj.)
- bassin de rétention souterrain (proj.)
- bassin rétention partiellement à ciel ouvert pour eaux pluviales (proj.)
- raccordement privé (partiellement ouvert) pour eaux pluviales (proj.)
- "ACO-Drain" (proj.)

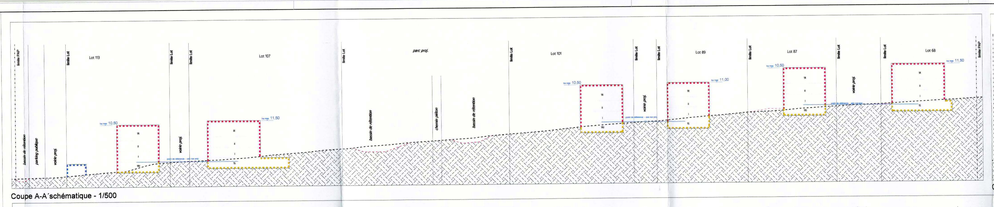
Coupe A-A´schématique - 1/500

Coupe B-B´schématique - 1/500

Coupe C-C´schématique - 1/500

Coupe D-D´schématique - 1/500

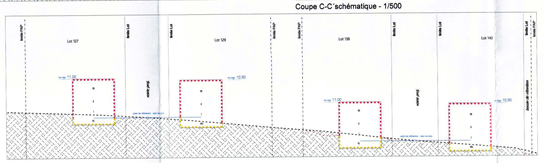
Coupe E-E´schématique - 1/500

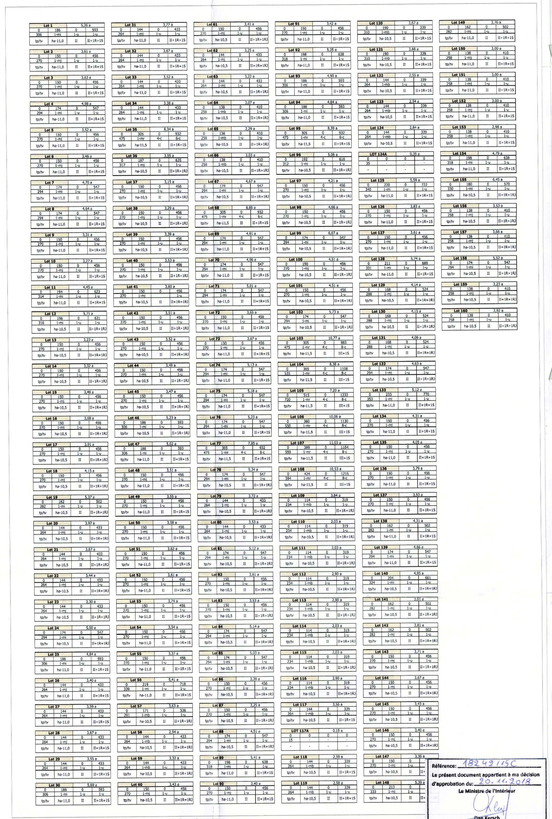
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot

Référence: 18242/15C
Le présent document appartient à mes décisions d'approbation du: 22.02.2018
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Administration communale de Mondorf-les-Bains	
Projet d'aménagement particulier	Projet N° 13003
Mondorf "Hinter der Kirch"	Echelle 1/500
	Date 12/02/2018
	H.Jochem
	M.Mersch
	Plan N° Ind. 1

B E C E L
Bureau d'Ingénieurs-Conseils
35 rue de Hesperange L-8703 ODERNACH
tél.: +352 26 49 40 30 fax: +352 26 27 84 00
mail@bec.lu www.bec.lu

pour le compte de
Administration communale de Mondorf-les-Bains
1, Place des Villes Jumelées
L-5637 Mondorf-les-Bains

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification
29.08.2018		JB	HJ	Plan adapté par rapport à l'avis de la cellule d'évaluation du 22.03.2018 (réf.: 18242/15C)